

**Rapport sur les résultats obtenus par la Patrouille verte lors du  
porte-à-porte dans la municipalité de La Visitation-de-l'Ile-Dupas  
concernant la gestion des matières résiduelles**

Réalisé par

Amélie DRAINVILLE

Coordonnatrice de la Patrouille verte pour l'été 2016

Présenté au

Conseil municipal de La Visitation-de-l'Ile-Dupas



Août 2016

## TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION .....	2
2. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES .....	3
A) Sondage .....	3
B) Autres commentaires généraux reçus .....	20
3. INTERPRÉTATION DES DONNÉES ET RECOMMANDATIONS .....	21
A) Compostage .....	21
B) Récupération .....	24
C) Protection des berges .....	24
D) Branches .....	24
E) Espaces publics .....	25
F) Écocentre .....	25
G) Ile St-Amour .....	25
H) Économiseurs d'eau .....	25
I) Mémos pour le bulletin municipal .....	25
J) Une suite pour la Patrouille verte? .....	26
4. CONCLUSION .....	27
5. ANNEXE .....	28
A) Échéancier et ensemble des activités réalisées par la Patrouille verte .....	28
B) Précisions sur les activités réalisées .....	29

## 1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats du sondage réalisé auprès des citoyens de La Visitation-de-l'Ile-Dupas par la Patrouille verte lors de l'été 2016. Réalisé sous forme de porte-à-porte, ce sondage visait à tester les connaissances des citoyens au sujet de la gestion des matières résiduelles, à les informer sur les modes de fonctionnement possibles pour la mise en place du compostage dans la municipalité en 2017 et à recueillir leurs impressions et leurs opinions sur divers éléments. Le sondage a été élaboré à partir du matériel de la Patrouille verte de la MRC de d'Autray, qui a ensuite été quelque peu modifié pour être plus fidèle aux besoins de la municipalité.

La Patrouille verte de l'Ile Dupas tient à remercier la MRC de d'Autray pour sa collaboration et son implication dans le projet, de même que la municipalité de La Visitation-de-l'Ile-Dupas pour son support.

Les données recueillies seront d'abord présentées sous forme de tableaux et de graphiques, pour ensuite être analysées. Suivra une interprétation des données, combinée à des recommandations de la Patrouille destinées au Conseil municipal. Enfin, le rapport se terminera par une courte conclusion.

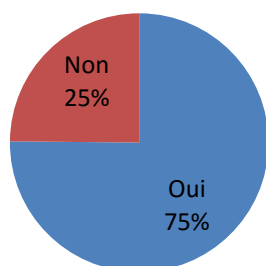
## 2. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES

### A) Sondage

Au total, 170 ménages ont été rencontrés dans l'été, incluant 9 ménages ayant refusé de répondre au questionnaire. 161 ménages ont donc été interrogés, ce qui constitue un échantillon représentant environ la moitié de la population îledupasienne. La majorité de ces ménages étaient formés d'une ou deux personnes âgées de plus de 50 ans. Peu de familles jeunes et nombreuses ont été rencontrées.

1. Savez-vous qu'il y aura l'implantation du compostage à l'Ile Dupas l'année prochaine?

#### Compostage en 2017



Q1. Compostage en 2017	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	121	75,16%
Non	40	24,84%
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>100,00%</b>

Environ le 3/4 de la population avait pris connaissance de cette information, notamment grâce aux communications de la Patrouille verte en début d'été. En d'autres cas, les citoyens auraient été peu nombreux à connaître cette information. Cette question montre l'efficacité et la pertinence du projet de Patrouille verte à un an de l'implantation du compostage dans la municipalité.

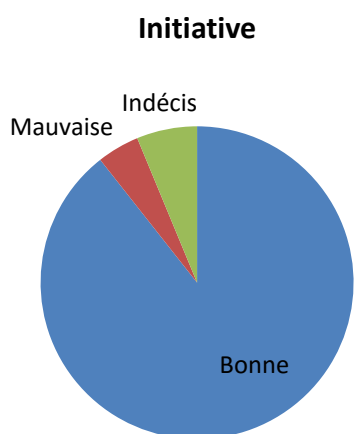
#### Commentaires reçus à ce sujet:

- « Il était temps que cela arrive! Je crois que cela fait 10 ans qu'ils en font en Gaspésie! »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ce commentaire est le seul qui a été reçu à cette question.

2. Croyez-vous que la gestion des matières organiques est une bonne ou une mauvaise initiative de la part de la municipalité et de la MRC de d'Autray?

Près de 90% des citoyens considèrent l'implantation du compostage comme une bonne initiative et sont donc conscients en partie des enjeux environnementaux qui la soutiennent. Dans les rencontres, on pouvait par contre voir de l'hésitation de la part des citoyens, qui étaient conscients de l'importance de l'acte, mais qui laissaient paraître une certaine réticence au changement et certaines craintes face à cette nouvelle façon de faire. Bon nombre d'entre eux a par contre été rassuré de la simplicité de la démarche suite aux explications de la Patrouille. N'en demeure pas moins qu'environ 4% de la population est en désaccord avec cette initiative et n'en voit pas l'utilité. Quant au 6% restant, il dit ne pas être assez au courant pour se prononcer sur cette question.



Q2. Initiative	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Bonne	143	89,38%
Mauvaise	7	4,38%
Indécis	10	6,25%
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>100,00%</b>

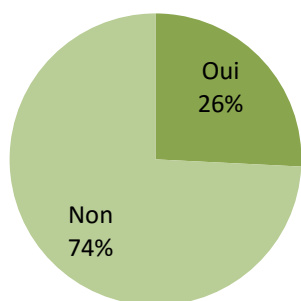
Commentaires reçus à ce sujet:

- « La poubelle, c'est moins compliqué que le compostage. »
- « C'est une bonne chose si ça ne coûte rien. »
- [Indifférence.] « Ça ne doit pas augmenter les taxes. »
- « C'est une bonne initiative pour la planète, mais je ne me sens pas rendue là. »
- « C'est nécessaire! »
- « Ben oui! C'est bon pour la planète! Excellente idée! »

### 3. Faites-vous du compostage domestique?

Pour cette question, nous avons inclus, dans le volet du OUI, tous ceux qui ne mettent pas leurs résidus de préparation alimentaire (restes de fruits, restes de légumes et coquilles d'œufs) aux ordures. Ainsi, 26% des citoyens se trouvant sur le territoire de la municipalité font une forme de compostage, que ce soit par le compostage domestique traditionnel, en donnant les résidus aux animaux (poules et bœufs notamment) ou, dans le cas des agriculteurs, en les mettant dans la fosse à fumier. L'implantation du compostage sera donc importante, car elle visera pas moins de 74% de la population.

#### Compostage domestique



Q3. Compostage domestique	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	41	25,79%
Non	118	74,21%
<b>Total</b>	<b>159</b>	<b>100,00%</b>

#### Commentaires reçus à ce sujet:

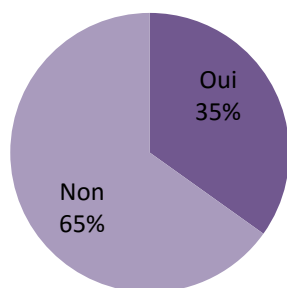
- « Les bœufs mangent le compostage. »
- Une citoyenne a peur d'inonder son composteur si elle l'installe dans sa cour, dans la rue des Chalets. Par contre, une citoyenne de cette même rue possède un composteur domestique et elle n'a jamais eu de problème à ce niveau.
- « Le compostage domestique, ça ne vaut rien. »
- « Le compostage serait utile en hiver seulement, car en été les poules compostent tout! »

### 4. Avez-vous déjà fait du compostage domestique auparavant?

Dans cette question, tous ceux qui ne mettent pas leurs résidus de préparation alimentaire aux ordures et qui font donc une forme de compostage sont considérés comme

ayant eu une expérience de compostage. Ainsi, on peut dire que du 35% des répondants ayant affirmé avoir eu une expérience de compostage, 9% n'en fait plus présentement, mais sera en mesure de s'adapter facilement. La majorité des citoyens n'a jamais eu de contact avec cette façon de faire, soit 65%.

#### Expérience de compostage

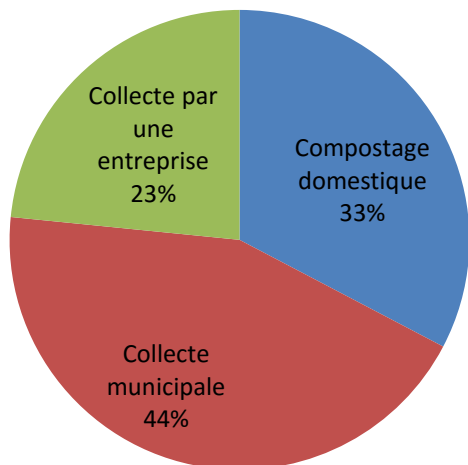


Q4. Expérience de compostage	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	53	34,87%
Non	99	65,13%
<b>Total</b>	<b>152</b>	<b>100,00%</b>

5. Pour le moment, les élus avaient décidé d'implanter le compostage domestique dans la municipalité. Aimeriez-vous ce mode de fonctionnement ou préféreriez-vous une collecte des matières organiques? Que préférez-vous entre une collecte à destination d'une entreprise comme EBI ou une collecte à destination municipale qui permettrait aux citoyens d'aller récolter du compost?

Il est intéressant de constater que 35% des citoyens ont déjà une expérience quelconque de valorisation des matières putrescibles et que presque autant de citoyens, 33%, seraient intéressés par le compostage domestique (il ne faut pas oublier que 26% des citoyens en font déjà). On peut en conclure que seulement 7% des citoyens aimeraient se lancer dans le compostage domestique. Les 2/3 restants seraient plus attirés par une collecte des matières organiques. Plus précisément, 44% des répondants voudraient pouvoir récolter le compost mûr dans un site municipal (pourvu qu'il soit quand même collecté par camion), alors que 23% n'en voient pas l'intérêt et confieraient plutôt le contrat à une entreprise. Certains ont toutefois mentionné que leur choix pourrait changer en raison du coût; ils veulent la collecte la moins chère.

### Mode de fonctionnement



Q5. Mode de fonctionnement	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Compostage domestique	67	32,68%
Collecte municipale	90	43,90%
Collecte par une entreprise	48	23,41%
<b>Sous-total</b>	<b>205</b>	<b>100,00%</b>
Citoyens ayant donné deux réponses ou plus	47	
<b>Total</b>	<b>252</b>	

47 citoyens ont choisi deux ou trois réponses à cette question, signifiant majoritairement qu'ils n'ont pas de préférence entre le compostage domestique et la collecte des matières putrescibles et qu'il faudrait laisser libre choix aux citoyens d'utiliser la technique qu'ils préfèrent (sous-entendu que les moyens seraient en place pour les deux types de compostage). Plusieurs ont aussi souligné qu'il fallait penser aux personnes vieillissantes et que le compostage domestique n'était peut-être pas la meilleure option pour celles-ci.

#### Autres commentaires reçus à ce sujet:

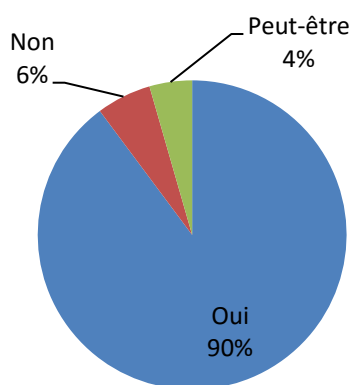
- « Le compostage communautaire serait idéal. »
- « On devrait obliger ou du moins prioriser et encourager fortement le compostage domestique: "en campagne, on a de la place". »
- « Le bac brun est plus simple parce qu'on peut tout y mettre (ex: viande). »
- « Il serait bien que la municipalité fournisse le composteur domestique. »
- « Il faudrait s'assurer que les citoyens qui ne participent pas à la collecte des matières organiques ne vont pas chercher du compost au site municipal. »
- « Il faudrait démystifier le compostage auprès de l'âge d'or, leur faire une présentation. »



- « En autant que les taxes ne changent pas. »
- « Pour les familles d'une seule personne ou de deux personnes, on pourrait partager les bacs bruns avec le ménage voisin. »
- « Il pourrait y avoir possibilité de composter chez les voisins (qui font déjà du compostage domestique). »

6. Participerez-vous au compostage? Si non, puis-je connaître la raison?

### Participation au compostage



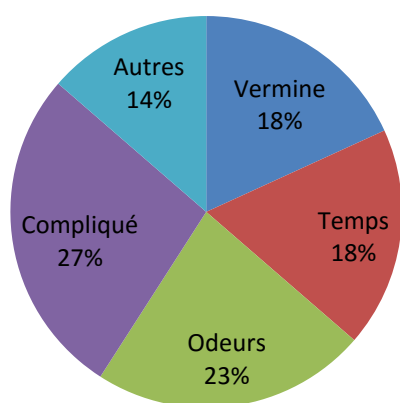
Q6. Participation au compostage	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	141	89,81%
Non	9	5,73%
Peut-être	7	4,46%
<b>Total</b>	<b>157</b>	<b>100,00%</b>

90% de la population îledupasienne affirme d'emblée qu'elle participera au compostage l'année prochaine, ce qui représente le même total que ceux qui considèrent ce projet comme une bonne initiative. Il est intéressant de constater une petite incohérence dans les réponses à la suite du questionnaire. Si 4% des citoyens avaient affirmé que le compostage n'était pas une bonne initiative, 6% dit ne pas vouloir participer l'année prochaine. 4% des citoyens n'étaient pas encore certain de participer, alors que 6% étaient indécis quant à l'initiative. On peut en conclure que certains citoyens sont conscients du bénéfice environnemental ou économique du compostage, sans toutefois vouloir le commencer maintenant. On peut également mentionner que certains citoyens semblent avoir besoin de plus d'informations pour faire mûrir leurs réflexions.

Quant aux raisons qui pourraient expliquer le manque d'intérêt ou l'hésitation face au compostage de certains citoyens, elles sont multiples et les propos de la Patrouille ne

semblaient pas être entendus. Six citoyens ont peur que cela soit trop complexe, cinq ont peur des odeurs, quatre s'inquiètent de la vermine et quatre autres croient que cela prendrait trop de temps. Enfin, 3 répondants sont soit indifférents, soit convaincus que cela ne vaut pas la peine étant donné la petite quantité de déchets produite par le ménage. Certains répondants ont manifesté plus d'une crainte.

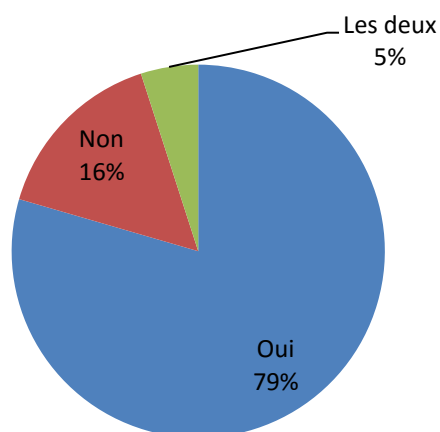
### Raison de l'hésitation



Q6a. Raison de l'hésitation	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Vermine	4	18,18%
Temps	4	18,18%
Odeurs	5	22,73%
Complicé	6	27,27%
Autres (ex: pas assez de déchets, indifférence au compostage)	3	13,64%
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>100,00%</b>

7. Faites-vous de l'herbicyclage? Autrement dit, laissez-vous vos résidus de tonte de pelouse au sol?

### Herbicyclage

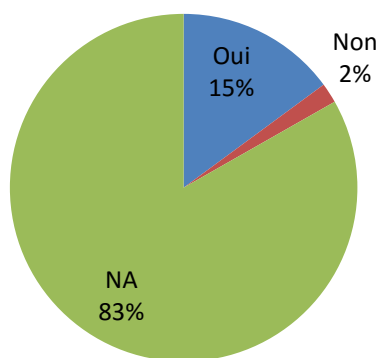


Q7. Herbicyclage	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	128	79,50%
Non	25	15,53%
Les deux	8	4,97%
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>100,00%</b>

Il est encourageant de constater que la majorité de la population pratique l'herbicyclage, soit à raison de près de 80%. Il reste un 16% de citoyens qui mettent leur gazon aux ordures, au compost ou au bord de l'eau. 5% des répondants font un peut des deux.

8. Allez-vous mettre vos résidus de tonte de pelouse dans le bac brun?

#### Gazon dans le bac brun

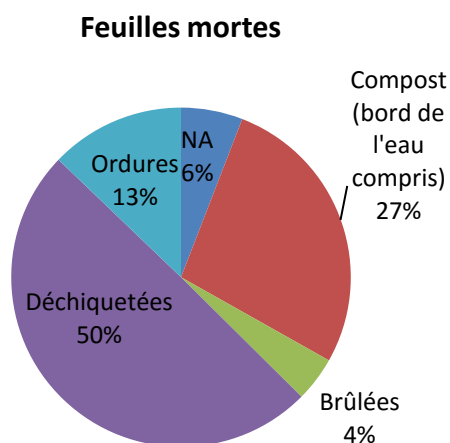


Q8. Gazon dans le bac brun	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	24	14,91%
Non	3	1,86%
NA	134	83,23%
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>100,00%</b>

83% des citoyens ne devraient normalement pas utiliser le bac brun pour y mettre le gazon, puisqu'ils le laissent sur place ou le valorisent par le compostage. 15% des répondants ont montré une ouverture à le mettre éventuellement au compost, alors que 2% disent vouloir le mettre encore aux ordures.

9. Que faites-vous avec vos feuilles mortes à l'automne?

La moitié des citoyens passent leurs feuilles dans le tracteur ou la tondeuse et les laissent sur place, ce qui est une bonne chose. 27% des citoyens en font du compost, ce qui est bien, ou les mettent au bord de l'eau, ce que l'on devrait essayer d'éviter. 13% des répondants jettent leurs feuilles aux ordures et 4% les brûlent, ce à quoi le compostage pourrait remédier. 6% des répondants n'ont pas de feuilles mortes sur leurs terrains.



Q9. Feuilles mortes	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
NA	11	5,88%
Compost (bord de l'eau compris)	51	27,27%
Brûlées	8	4,28%
Déchiquetées	93	49,73%
Ordures	24	12,83%
<b>Total</b>	<b>187</b>	<b>100,00%</b>

Commentaires reçus à ce sujet:

- « La municipalité devrait faire une collecte de branches et de feuilles. »

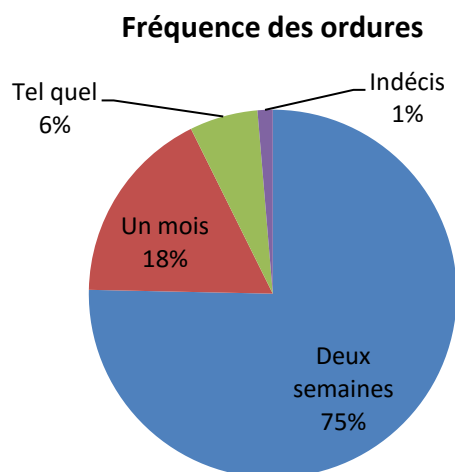
10. Comme les résidus alimentaires représentent une grande part de nos déchets (30% à 50%), la collecte ou compostage sur place des résidus de table diminuera la fréquence de la collecte des ordures ménagères. Croyez-vous qu'il est possible de réduire la fréquence de la collecte des ordures à une fois par deux semaines ou à une fois par mois?

75% des citoyens pensent que le fait de mettre la collecte des ordures aux deux semaines ne sera pas problématique. 18% des répondants vont même jusqu'à dire qu'étant donné que les déchets vont se faire drôlement plus rares avec la venue du compostage et que ce qui dégage des odeurs se retrouvera au compost, les ordures pourraient bien être ramassées une fois par mois. 6% des citoyens ne semblent pas prêts à espacer la collecte des ordures, ce qui correspond exactement au pourcentage de gens qui ne veulent pas participer au compostage. 1% des répondants restent indécis et croient qu'il faudrait faire le test pour le savoir.

Commentaires reçus à ce sujet:

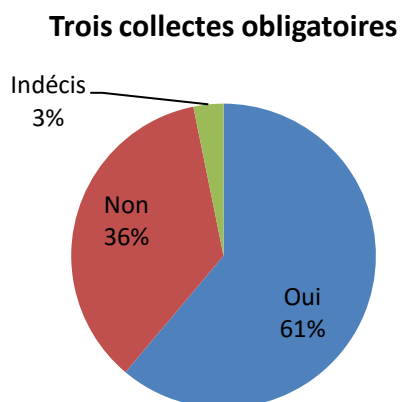
- « Si les poubelles sont aux 2 semaines ou plus, il faudrait au moins avoir un conteneur à la municipalité pour les exceptions (jeunes familles aux couches et surplus de déchets). »

- « On pourrait essayer les ordures aux 3 semaines. »
- « Il faudrait le tester pour le savoir. »



Q10. Fréquence des ordures	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Deux semaines	113	75,33%
Un mois	26	17,33%
Tel quel	9	6,00%
Indécis	2	1,33%
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>100,00%</b>

11. Croyez-vous que la participation aux trois collectes devrait être obligatoire?



Q11. Trois collectes obligatoires	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	96	61,15%
Non	56	35,67%
Indécis	5	3,18%
<b>Total</b>	<b>157</b>	<b>100,00%</b>

61% de la population îledupasienne considère qu'il devrait être obligatoire de composter et de recycler, alors que 36% n'est pas de cet avis et que 3% est indécis. Cette question est l'une de celles qui provoquent le plus de réactions opposées dans le questionnaire, puisqu'il est difficile de savoir ce que l'on entend par obligatoire.

Commentaires reçus à ce sujet:

- « Comment pourrait-on s'assurer que tous participent au compostage? »
- « Il faudrait au moins 10 ans avant que le compostage soit obligatoire. »
- « Si tous les outils pour le faire sont disponibles, le compostage doit être obligatoire. »
- « Il faudrait au moins obliger de composter les feuilles et le gazon, le reste non. »
- « Ce n'est pas réaliste de rendre ça obligatoire, mais ça devrait. »
- « Ça ne doit pas être obligatoire. Il faut travailler avec les gens pour qu'ils comprennent. »
- « Absolument! Il faut que cela soit obligatoire, d'une part pour l'environnement et d'autre part pour que les gens participent. »

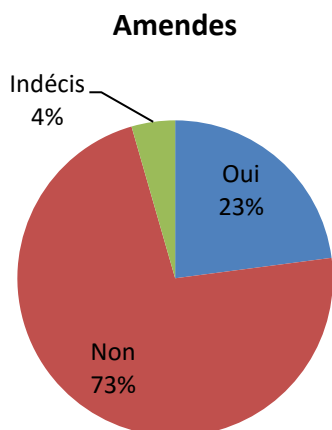
12. Croyez-vous que la municipalité devrait sévir auprès des résidents qui jettent aux ordures des matières récupérables, compostables ou dangereuses?

73% des citoyens considèrent qu'on ne devrait pas sévir au moyen d'amendes sur le plan de la gestion des matières résiduelles. 23% des répondants croient qu'à moyen terme, il faut donner des amendes pour faire passer le message. 4% de la population ne veut pas se prononcer à ce sujet.

Commentaires reçus à ce sujet:

- « Les amendes sont la meilleure façon de sensibiliser (ex: police). »
- « Donner des amendes serait pire. Les gens sont tannés de payer. »
- « Les amendes sont la meilleure façon de sensibiliser. »
- « On devrait prendre connaissance de ce qu'a fait la ville de Sherbrooke pour la réglementation et les amendes, car elle est très en avance dans ce domaine. »
- « Il est nécessaire de donner des amendes pour que ça fonctionne (ex: limite de vitesse, règlement). »
- « Les amendes devraient être destinées aux plus jeunes générations seulement. »
- « Les amendes sont nécessaires: le compostage, on le fait tous ou bien on ne le fait pas! »

- « Les personnes âgées ne devraient pas avoir des amendes. »

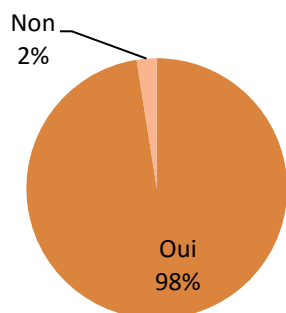


Q12. Amendes	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	36	22,93%
Non	114	72,61%
Indécis	7	4,46%
<b>Total</b>	<b>157</b>	<b>100,00%</b>

13. Participez-vous à la collecte des matières recyclables (bac bleu)?

Il est positif de constater que 98% des citoyens utilisent leurs bacs bleus. Seulement 2% de la population ne le fait pas ou ne possède pas de bac prévu à cet effet faute de déménagement de l'ancien propriétaire avec le bac.

#### Participation à la récupération



Q13. Participation à la récupération	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	157	97,52%
Non	4	2,48%
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>100,00%</b>

#### Commentaires reçus à ce sujet:

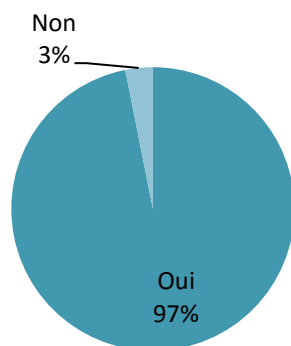
- « La municipalité devrait s'assurer quand quelqu'un déménage que les bacs bleu et brun restent en place ou devrait donner un bac aux nouveaux résidents en guise de bienvenue. »

- « La récupération devrait passer chaque semaine. »

- « On devrait récupérer tous les plastiques. »
- « Un budget devrait être débloqué pour fournir plus de bacs bleus aux familles qui en ont besoin. »

14. Êtes-vous familier avec les matières acceptées dans le bac bleu, c'est-à-dire tous les contenants, emballages, imprimés?

#### Contenants, emballages, imprimés

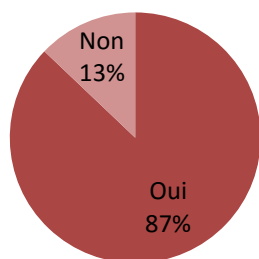


Q14. Contenants, emballages, imprimés	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	155	96,88%
Non	5	3,13%
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>100,00%</b>

97% de la population se dit habituée au recyclage et au tri entre les ordures et les matières pouvant être récupérées. 3% des citoyens considèrent manquer d'informations.

15. Connaissez-vous le calendrier de la MRC?

#### Connaissance du calendrier



Q15. Connaissance du calendrier	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	135	87,10%
Non	20	12,90%
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>100,00%</b>



87% de la population dit connaître le calendrier de la MRC de d'Autray, alors que 13% des citoyens ne le connaissent pas.

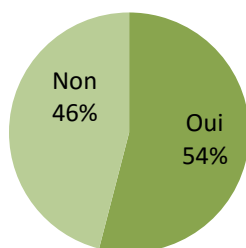
Commentaires reçus à ce sujet:

- « Le calendrier de la MRC ne s'applique pas à la rue des Chalets. »

16. Saviez-vous qu'une section de ce calendrier est dédiée à la gestion des matières résiduelles?

Un peu plus de la moitié des citoyens avait consulté la section sur la gestion des matières résiduelles dans le calendrier, alors que 46% des citoyens ne l'avaient pas remarquée, dont les 13% qui n'avaient jamais eu la chance de prendre connaissance du calendrier.

**Connaissance de la section  
sur la GMR**



Q16. Connaissance de la section sur la GMR	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	87	54,04%
Non	74	45,96%
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>100,00%</b>

17. Seriez-vous intéressé à le recevoir en version électronique?

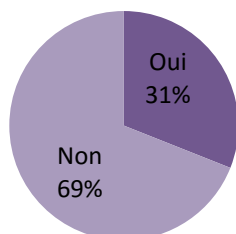
31% des citoyens souhaitent recevoir le calendrier en format électronique, alors que 69% préfèrent continuer de le lire en format papier.

Commentaires reçus à ce sujet:

- « Pour le calendrier, on pourrait envoyer une feuille résumé des collectes par la poste et le reste sur Internet (avec des copies à la municipalité pour ceux qui en veulent absolument). »

- « Le calendrier devrait être rendu disponible en version téléchargeable pour téléphones intelligents (IOS et Samsung). »

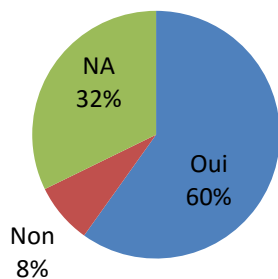
### Calendrier en version électronique



Q17. Calendrier en version électronique	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	49	31,01%
Non	109	68,99%
<b>Total</b>	<b>158</b>	<b>100,00%</b>

18. Si non, seriez-vous prêts à aller le chercher au bureau municipal (au lieu de le recevoir via le publisac)?

### Calendrier au bureau municipal



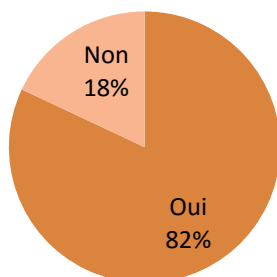
Q18. Calendrier au bureau municipal	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	91	59,87%
Non	12	7,89%
NA	49	32,24%
<b>Total</b>	<b>152</b>	<b>100,00%</b>

60% de la population serait prête à aller chercher le calendrier au bureau municipal, alors que 8% des répondants préféreraient le recevoir encore par la poste.

19. Saviez-vous que des dépôts permanents pour les RDD et le matériel électronique sont disponibles sur tout le territoire de la MRC de d'Autray?

82% des citoyens savaient qu'un dépôt de résidus domestiques dangereux est à leur disposition au bureau municipal, alors que 18% n'étaient pas au courant.

### Dépôts de RDD



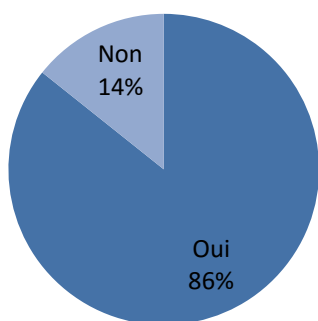
Q19. Dépôts de RDD	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	132	81,99%
Non	29	18,01%
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>100,00%</b>

#### Commentaires reçus à ce sujet:

- « Il devrait y avoir un mémo sur le bulletin municipal pour rappeler ce qu'on peut aller porter au dépôt des RDD municipal. »
- « Certains citoyens semblent ne pas utiliser le bac bleu et mettre des galons de peinture et des matériaux destinés à l'écocentre à côté du bac noir. »

20. Savez-vous qu'il y a deux parcs de récupération (écocentre) à votre disposition pour disposer gratuitement de vos gros rebuts, vos déchets de construction, vos résidus d'émondage (branches), vos bouteilles de propane, etc.

### Écocentre



Q20. Écocentre	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	138	85,71%
Non	23	14,29%
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>100,00%</b>

86% de citoyens connaissaient l'écocentre d'EBI, alors que 14% des répondants ne connaissaient pas le service.

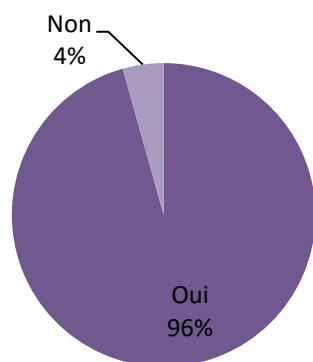
Commentaires reçus à ce sujet:

- « Les jantes de roues ne sont pas acceptées à l'écocentre. »

21. Connaissez-vous les organismes communautaires qui recueillent vos vêtements, vos meubles, vos électroménagers, vos livres, votre vaisselle, vos bibelots?

Une grande majorité de la population connaissait les organismes communautaires à sa disposition, soit 96%, alors qu'un maigre 4% de répondants ne les connaissaient pas.

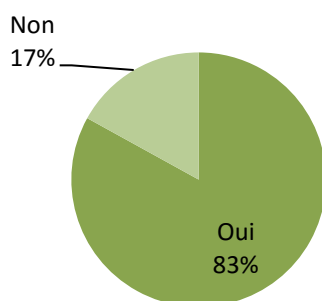
**Organismes communautaires**



Q21. Organismes communautaires	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	154	95,65%
Non	7	4,35%
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>100,00%</b>

22. Le citoyen semble-t-il suffisamment informé sur la gestion des matières résiduelles? (Réponse sélectionnée par la Patrouille)

**Informations suffisantes sur la GMR**



Q22. Informations suffisantes sur la GMR	Nombre de citoyens	Pourcentage des citoyens
Oui	132	83,02%
Non	27	16,98%
<b>Total</b>	<b>159</b>	<b>100,00%</b>

De toutes les personnes interrogées, la Patrouille verte a considéré que 83% d'entre elles étaient suffisamment informés pour bien gérer leurs matières résiduelles, contre 17% qui ne l'étaient pas.

## **B) Autres commentaires généraux reçus**

- Certains ménages n'ont pas de bac bleu, car les anciens résidents l'ont emmené dans leur déménagement.
- Pour certaines familles, un seul bac bleu n'est pas suffisant.
- « On devrait faire un sondage après deux ans de compostage pour voir si les citoyens aiment le mode de fonctionnement choisi pour la valorisation des matières organiques. »
- Au sujet du compostage, des changements climatiques et des générations à venir: « Si vous n'êtes pas capable de vivre sur la planète telle quelle est, ben vous crèverez. »
- « Baisser les taxes pour inciter à faire du compostage pourrait être une bonne stratégie. »
- « Il devrait y avoir un guide de bonnes pratiques pour éviter de bloquer le filtre de la fosse sceptique. »
- « Il faudrait sensibiliser les jeunes des écoles au compostage. »
- « Ce sont les entreprises et le gouvernement qui devraient réduire la quantité de déchets qu'on achète, pas l'inverse (ex: bouteilles SAQ). »
- « La MRC devrait commencer un projet-pilote "zéro déchet" avec les boucheries, les épiceries et les petits commerces, ou du moins les sensibiliser au fait qu'ils achètent et nous vendent des emballages non recyclables. »
- « Il devrait y avoir, environ deux fois par année, des journées de collecte pour un recycleur du fer, du plastique dur (chaises) et du métal qui est réutilisable. »
- « La municipalité devrait fournir les sacs en papier pour les feuilles et au moins un peu de sacs à compost pour la maison. »

### 3. INTERPRÉTATION DES DONNÉES ET RECOMMANDATIONS

- Considérant que la municipalité vient d'adopter à l'unanimité une résolution concernant le droit des citoyens de vivre dans un environnement sain;
- Considérant que la municipalité travaille sur un plan quinquennal à mettre en place dans la municipalité en lien avec cette résolution;
- Considérant le sondage qui a été effectué au cours de l'été 2016 auprès des citoyens de la municipalité de La Visitation-de-l'Ile-Dupas;
- Considérant les commentaires pertinents émis par les citoyens lors des visites en porte-à-porte;

La Patrouille verte se permet de faire ces quelques suggestions au Conseil municipal.

#### A) Compostage

Les résultats du sondage montrent clairement que le compostage pourrait avoir du succès dans la municipalité dès la première année d'implantation. Du côté environnemental comme du côté économique, les différents modes de fonctionnement ont leurs avantages et leurs inconvénients. Débutons avec le compostage domestique.

Le composteur domestique est vraisemblablement l'option la plus avantageuse du point de vue économique pour la municipalité. Lorsque les composteurs sont achetés, il n'y a pas de coûts supplémentaires engendrés. Considérant que la quantité de déchets enfouis diminuera dans la municipalité, nous serons plus performants et nos subventions de la part du gouvernement augmenteront, ce qui veut dire que les dépenses municipales devraient diminuer. Par contre, la place est limitée dans un composteur domestique: cela pourrait faire en sorte que les citoyens continuent de mettre leur gazon et leurs feuilles au bord de l'eau et aux ordures. Il faut aussi prendre en compte qu'on ne peut pas mettre la viande et les

restes de table dans un composteur domestique, ce qui se retrouvera encore dans nos déchets.

Pour ce qui est du bac brun, il représente un investissement économique plus grand pour la municipalité: il faut acheter les bacs et payer la nouvelle collecte, ce qui correspond à une dépense continue. Par contre, avec l'augmentation des subventions et l'espacement de la collecte des ordures, il pourrait être possible d'arriver à une balance des coûts à moyen terme et éviter une augmentation des taxes, ce qui est prioritaire pour les citoyens. Du côté environnemental, on peut dire que la nouvelle collecte sera responsable de plus grandes émissions de gaz à effet de serre, mais qui pourrait être contrebalancée avec l'espacement considérable de la collecte des ordures. L'avantage principal du bac brun est qu'on peut pratiquement tout y mettre et que cela éviterait que l'on mette gazon<sup>2</sup> et feuilles aux ordures ou au bord de l'eau.

Tout bien considéré, la Patrouille verte recommande aux élus de faire comme à St-Barthélemy et à St-Didace: une collecte porte-à-porte combinée à la distribution de composteurs domestiques. Sans la collecte, il y a un risque que 67% des citoyens ne compostent pas l'année prochaine. Ainsi, il faudrait laisser libre choix aux citoyens de commencer à faire du compostage domestique, tout en fournissant un bac brun à toute la population.

Certains citoyens ont par contre mentionné qu'il serait injuste de payer pour une collecte à laquelle ils ne participent pas puisqu'ils font du compostage domestique. La Patrouille considère que comme il serait possible de ne pas avoir d'augmentation de taxes suite à l'implantation de la collecte, il serait juste que tous aient un bac brun et l'utilisent à la limite pour mettre les surplus de matière et les matières qu'on ne peut mettre dans un composteur domestique.

---

<sup>2</sup> Pour les personnes qui ramassent leurs résidus de tonte de pelouse, ceux-ci représentent 50% de leurs déchets durant l'été. Conséquence: sans bac brun, notre quantité de déchets enfouis diminue beaucoup moins. Par contre, il est vrai que l'on peut faire de la sensibilisation pour encourager les citoyens à laisser leur gazon et leurs feuilles sur place.

Pour ce qui est de rendre le compostage obligatoire, la Patrouille considère qu'il faut laisser au moins deux ans aux citoyens pour s'habituer. Vers 2019, la Patrouille verte pourrait avoir pour mandat de vérifier le contenu des bacs et de sensibiliser par des explications et des avertissements, qu'elle pourrait noter dans un registre. Vers 2020-2021, il pourrait être possible de sévir avec des amendes, même si la majorité des citoyens ne semble pas être en accord avec cette façon de procéder, car ils ont peur d'être pris en défaut et d'être obligés de payer. Par contre, il faut prendre en compte qu'ils auront eu le temps et les moyens de s'améliorer, et qu'il n'y aurait donc pratiquement aucune chance qu'ils soient mis à l'amende! Il faudrait toutefois être indulgent envers les personnes plus âgées, pour qui cela pourrait s'avérer plus compliqué.

En ce qui concerne la fréquence des ordures, la Patrouille suggère d'y aller graduellement. Normalement, la quantité d'ordures produites devrait vraiment être minime pour la plupart des ménages, mis à part ceux qui ont des enfants aux couches. Il serait possible d'espacer la collecte des ordures aux deux semaines l'été et au mois l'hiver, car les citoyens sont en confiance et disent tous « pas de problème, l'hiver ça gèle ». L'année suivante, il faudrait évaluer s'il est possible de passer à trois semaines l'été, pour éventuellement l'année suivante arriver à une fois par mois à l'année.

Il est certain que, pour encourager les citoyens à participer, fournir gratuitement les composteurs domestiques aux citoyens qui le veulent bien et fournir gratuitement les bacs bruns serait favorable, surtout si cela est combiné à une stabilité du compte de taxes. Certains citoyens suggèrent que la municipalité fournisse une certaine quantité de sacs en papier pour les feuilles<sup>3</sup> gratuitement avec les bacs bruns, ce qui est une bonne idée. Par contre, la Patrouille encourage la municipalité à sensibiliser les citoyens à ne pas utiliser de sacs en papier ou de sacs en plastique compostable pour les résidus alimentaires avec les bacs bruns pour des raisons environnementales et économiques. La meilleure façon de procéder est de mettre les résidus directement dans le bac ou de les emballer dans du papier

---

<sup>3</sup> Ces sacs servent à mettre les feuilles en surplus lorsque le bac brun est plein.



journal. Il est aussi possible de congeler les résidus et de ne les sortir que le jour de la collecte pour éviter de salir le bac.

## **B) Récupération**

La Patrouille suggère au Conseil municipal de voter une résolution pour débloquer un budget destiné aux bacs de récupération. Certaines familles venant d'emménager n'ont pas de bac bleu puisque la famille précédente est partie avec le bac. Il faudrait améliorer la gestion des bacs bleus, qui appartiennent à la municipalité, et en fournir aux nouveaux résidents, qui n'y sont pour rien lorsqu'ils emménagent. Cela pourrait être un cadeau fait avec la taxe de bienvenue. Il serait aussi intéressant d'offrir aux familles plus nombreuses un deuxième bac bleu gratuitement, pour éviter que les matières se retrouvent aux ordures ou que l'on doive payer pour une collecte de la récupération à chaque semaine: cela est beaucoup plus économique et écologique.

## **C) Protection des berges**

Dans notre municipalité, la protection des berges doit être une de nos priorités. C'est pourquoi le Conseil municipal devrait voter une résolution pour empêcher les citoyens de mettre les résidus de tonte de pelouse, les feuilles et les branches au bord de l'eau pour l'année prochaine, lorsqu'il y aura la collecte des matières organiques. De même, pour des raisons environnementales, il faudrait interdire de brûler des feuilles.

## **D) Branches**

Comme nous vivons sur un territoire rempli d'arbres, nous nous retrouvons tous avec d'énormes quantités de branches sur nos terrains. Il pourrait être intéressant d'offrir au citoyen un service d'émondage gratuit une fois par année. Il suffit d'étudier quels seraient les coûts liés à ce service. La possibilité d'offrir un endroit où aller porter les branches pour les rassembler et ainsi diminuer les coûts pourrait aussi être envisagée.

## **E) Espaces publics**

Il y a plusieurs poubelles orphelines au centre communautaire. Il faudrait songer à faire un petit investissement pour mettre à disposition des utilisateurs du centre communautaire des bacs de récupération et de compost. Il faudra aussi songer à mettre un bac brun et un bac bleu (s'il n'est pas déjà présent) à la commune, au parc de l'Ile St-Amour, de même qu'au bureau municipal et qu'à tout autre espace public.

## **F) Écocentre**

Il est dommage de constater que les gens qui louent des conteneurs lors de rénovations de grande envergure voient leurs matières se diriger vers l'enfouissement, alors que la plupart d'entre elles devraient être destinées à l'écocentre. Il en va de même pour les personnes qui ne peuvent pas aller porter leurs objets à l'écocentre. Il faudrait songer à s'entendre avec EBI pour qu'il offre un service de collecte sur demande.

## **G) Ile St-Amour**

Les élus devraient faire de l'Ile St-Amour un dossier prioritaire. Il y a quelques décennies, l'eau circulait tout autour de l'île, ce qui n'est plus le cas présentement. Il faut trouver la cause de ce problème et y apporter une solution.

## **H) Économiseurs d'eau**

Il serait intéressant que le Conseil municipal s'informe s'il existe toujours une subvention pour fournir aux citoyens à prix raisonnable des trousse d'économie d'eau<sup>4</sup>.

## **I) Mémos pour le bulletin municipal**

---

<sup>4</sup> <https://economie.solutionsecofitt.ca/fr/municipalites>

Quelques messages pourraient être pertinents à placer dans le bulletin municipal. D'abord, il faudrait rappeler aux citoyens de ne pas partir avec les bacs bleus (et éventuellement les bacs bruns) lorsqu'ils déménagent. Ensuite, un petit rappel de la liste des résidus domestiques dangereux (RDD) que l'on peut aller porter au dépôt municipal pourrait être bénéfique. Enfin, les citoyens aimeraient connaître la mode de fonctionnement choisi par les élus pour le compostage dès qu'ils auront pris leur décision et voudraient recevoir une feuille résumé de la marche à suivre dans le bulletin municipal pour bien faire le compostage. Il faudrait rappeler le lien de la page Facebook dans chaque bulletin municipal en guise de rappel et il pourrait être intéressant d'y ajouter un « truc écolo du mois » tiré des « trucs écolos du jour » de la page Facebook.

#### **J) Une suite pour la Patrouille verte?**

- Considérant que la Patrouille verte offre une opportunité d'emploi extraordinaire pour un ou des étudiants;
- Considérant que la Patrouille verte a déjà une année d'expérience;
- Considérant que la moitié des citoyens n'a pas encore été rencontrée pour cause de travail ou de vacances et qu'il faudrait les rencontrer en soirée;
- Considérant que les thèmes environnementaux à aborder n'ont pas de limite et que certains pourraient être très à propos pour une municipalité agricole;
- Considérant que le projet offre une multitude d'opportunités et est très flexible en termes de créativité;
- Considérant qu'il serait possible de demander au CREL (Conseil Régional de l'Environnement de Lanaudière, qui a déjà assuré le suivi de patrouilles vertes) de faire une demande de subvention à Emploi d'été Canada à la place de la municipalité pour sauver des coûts;

La Patrouille verte de l'Ile Dupas suggère au Conseil municipal de poursuivre le projet année après année et d'encourager les autres municipalités à faire de même.

#### 4. CONCLUSION

Le sondage réalisé cet été auprès des citoyens de La Visitation-de-l'Ile-Dupas laisse présager une grande participation de la population au compostage dès l'année prochaine. L'approche sous forme de porte-à-porte favorise le contact direct avec le citoyen, ses impressions et ses opinions, ce qui a permis à la Patrouille verte de bien cerner les inquiétudes des îledupasiens pour les rassurer et démystifier le compostage en leur compagnie.

La Patrouille verte a été très active en cette première expérience. En plus d'alimenter une page Facebook par des trucs écologiques quotidiens et l'actualité environnementale, la Patrouille a fait adopter une déclaration sur le droit à un environnement sain par le conseil municipal dans le cadre du Mouvement Bleu Terre de la Fondation David Suzuki et a présenté deux conférences, tout cela entre les 170 visites réalisées en porte-à-porte. La Patrouille verte de l'Ile Dupas - Édition 2016 espère que ce rapport sera fort utile pour bâtir le futur plan quinquennal environnemental de la municipalité et pour orienter ses décisions quant au compostage, que le Conseil municipal continuera dans la voie du développement durable et que le projet sera de retour en 2017 pour une deuxième édition.

## 5. ANNEXE

### A) Échéancier et ensemble des activités réalisées par la Patrouille verte

<p>Semaine 1 (13 au 17 juin)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Création d'un courriel pour la patrouille verte</li> <li>✓ Création d'une page Facebook pour la patrouille verte</li> <li>✓ Sélectionner les dates pour les conférences (fin juillet)</li> <li>✓ Rédaction d'un message expliquant les objectifs et les actions qui seront posées par la patrouille verte cet été pour en informer les citoyens</li> <li>✓ Préparation de la conférence maison</li> <li>✓ Recherches concernant les informations à diffuser lors du porte-à-porte</li> <li>✓ Début des démarches pour le Droit à un environnement sain</li> <li>✓ Rencontre avec M. Fradette pour du matériel et un support logistique et discussion sur l'éventuelle venue d'une conférence à Berthierville pour l'ensemble du territoire de la MRC</li> <li>✓ Patrouille à St-Ignace pour pratiquer avec la MRC</li> </ul>
<p>Semaine 2 (20 au 24 juin)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préparation de la conférence maison</li> <li>✓ Recherches concernant les informations à diffuser lors du porte-à-porte</li> <li>✓ Préparation du sondage</li> <li>✓ Feuille Excel pour les résultats du sondage</li> <li>✓ Rappel pour les conférences</li> <li>✓ Brochure « guide du parfait écocitoyen »</li> <li>✓ Suite des démarches pour le Droit à un environnement sain</li> </ul>
<p>Semaine 3 (27 juin au 1<sup>er</sup> juillet)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Suite de la préparation de la conférence maison</li> <li>✓ Préparation de la résolution pour le Droit à un environnement sain</li> <li>✓ Suite du porte-à-porte</li> </ul>

Semaine 4 (4 au 8 juillet)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Suite de la préparation de la conférence maison</li> <li>✓ Adoption au conseil d'une résolution pour le Droit à un environnement sain</li> <li>✓ Suite du porte-à-porte</li> </ul>
Semaine 5 (11 au 15 juillet)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Suite de la préparation de la conférence maison</li> <li>✓ Suivi de la démarche pour le Droit à un environnement sain à la MRC</li> <li>✓ Suite du porte-à-porte</li> <li>✓ Publicité pour les conférences à venir</li> </ul>
Semaine 6 (18 au 22 juillet)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Suite de la préparation de la conférence maison</li> <li>✓ Suite du porte-à-porte</li> <li>✓ Conférence MRC sur le compostage</li> </ul>
Semaine 7 (25 au 29 juillet)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Suite de la préparation de la conférence maison</li> <li>✓ Suite du porte-à-porte</li> <li>✓ Élaboration et distribution d'un sondage pour évaluer l'efficacité de la patrouille verte pour ce premier été de service</li> </ul>
Semaine 8 (8 au 12 août)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présentation de la conférence maison</li> <li>✓ Suivi de la démarche pour le Droit à un environnement sain à la MRC</li> <li>✓ Suite du porte-à-porte</li> <li>✓ Rapport final sur les résultats du porte-à-porte</li> </ul>

## B) Précisions sur les activités réalisées

- La page Facebook a été entretenue tout au long du projet pour aider les citoyens abonnés à adopter des habitudes de vie écologiques et responsables:

<https://www.facebook.com/Patrouille-verte-Ile-Dupas-252903138411760/>

- La page Facebook et le courriel de la Patrouille verte, consultés tous les jours, ont servi à répondre aux diverses interrogations des citoyens.

- Une entrevue réalisée par CTRB en compagnie de la Patrouille verte sera bientôt disponible sur YouTube.

- La contribution de la MRC de d'Autray à la réussite du projet s'est observée de différentes manières: partage de documents, réponse à des interrogations, préparation, exemple de ce qui est fait comme Patrouille à la MRC, entraide en ce qui a trait aux visites de citoyens, etc.
  
- La première conférence présentée avait pour sujet le compostage domestique. Une trentaine de personnes sont venues écouter la conférencière, Mme Marianne Girard, dont la moitié étaient des citoyens de l'Ile Dupas. Les personnes présentes ont bien apprécié.
  
- La seconde conférence portait sur les bouleversements climatiques, le développement durable, les 17 objectifs de l'ONU pour un développement durable et le « guide des paresseux pour sauver la planète ». Elle était présentée par la coordonatrice de la Patrouille verte, Mme Amélie Drainville. CTRB TV, la télévision communautaire de Berthierville, était présent à l'événement, de même qu'une vingtaine de citoyens. Les commentaires étaient encore une fois très positifs suite à la présentation.